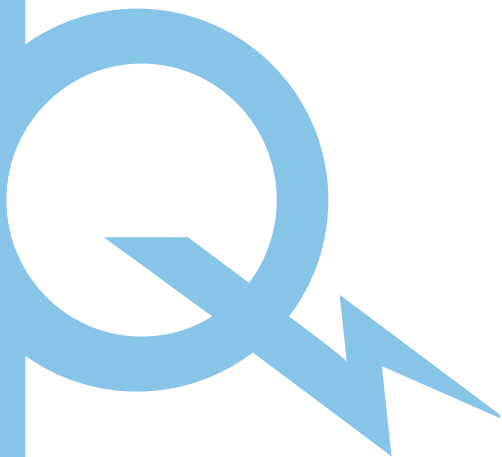




INFORMATION GÉNÉRALE

Automne 2018

Renforcement du réseau de transport à 315 kV de l'Abitibi-Témiscamingue

Description du projet

On prévoit une croissance économique importante dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au cours des prochaines années et donc une augmentation marquée de la demande d'électricité. Les analyses réalisées par Hydro-Québec montrent que la capacité des réseaux à 315 kV et à 120 kV de l'Abitibi-Témiscamingue doit être renforcée pour répondre aux besoins anticipés. Pour cette raison, l'entreprise étudie en ce moment un projet de renforcement qui vise à accroître la capacité des réseaux de transport régionaux.

Ce projet porte sur la construction d'une nouvelle ligne de transport à 315 kV d'environ 150 km entre le poste Lebel et un nouveau poste électrique à 315-120 kV à construire dans la MRC d'Abitibi-Ouest.

L'ajout de ces équipements renforcerait les réseaux à 120 kV et à 315 kV de l'Abitibi-Témiscamingue, en plus de réduire les pertes d'énergie et d'améliorer la flexibilité d'exploitation. Hydro-Québec pourrait ainsi faire face à la croissance potentielle et soutenir le développement économique de la région.

Participation du public

L'accueil favorable par les collectivités locales est l'une des trois conditions essentielles à la réalisation des projets d'Hydro-Québec. L'entreprise élabore chaque nouveau projet en recherchant l'équilibre entre les trois pôles du développement durable, soit les aspects sociaux, environnementaux et économiques.

La volonté d'atteindre cet équilibre amène Hydro-Québec à inviter les organisations et personnes qui se sentent concernées ou intéressées par le projet à participer à une démarche de consultation du public. Dans le cadre de ce projet, elle a d'ailleurs tenu, dès les premières étapes, des activités d'information et de consultation des gestionnaires des territoires touchés par la zone d'étude et de certains groupes ciblés relativement aux enjeux connus, comme la protection de l'eau souterraine et les activités forestières et agricoles. Elle a également échangé avec des représentants de la Première Nation Abitibiwinini.

Jusqu'ici, Hydro-Québec a consulté
une vingtaine d'intervenants.
Ces premières rencontres ont permis
de déterminer des préoccupations, attentes
et éléments sensibles et ainsi de mieux préparer
les activités de consultation à venir.

Milieu d'accueil

La zone d'étude recoupe les entités administratives suivantes :

- la ville de Lebel-sur-Quévillon, située dans la partie sud de la région administrative du Nord-du-Québec, où se trouve le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James ;
- la MRC de la Vallée-de-l'Or ;
- la MRC d'Abitibi (particulièrement les municipalités de Saint-Dominique-du-Rosaire et de Berry, la municipalité de canton de Launay et les territoires non organisés de Despinassy et de Chicobi) ;
- la MRC d'Abitibi-Ouest (particulièrement le territoire non organisé de Rivière-Ojima [secteur Languedoc] et les municipalités d'Authier, de Poularies et de Taschereau).

Les membres de deux communautés autochtones fréquentent certaines parties de la zone d'étude. Il s'agit de la Première Nation Abitibiwinini et de la Nation Anishnabe de Lac-Simon. Toutefois, les réserves de ces deux communautés ne sont pas comprises dans la zone d'étude.



Municipalité d'Authier

Zone d'étude

D'une superficie approximative de 895 km², la zone d'étude a été délimitée de manière à englober tous les éléments sensibles à l'implantation d'une ligne de transport d'électricité et ainsi à déterminer le meilleur tracé possible (voir la carte aux pages 4 et 5).

La zone d'étude est principalement constituée de terres publiques vouées à l'exploitation des ressources naturelles, en particulier l'exploitation forestière, la villégiature, la chasse et la pêche, évitant tous les périmètres d'urbanisation et les concentrations de terres en culture et de tenures privées. Elle évite plusieurs forêts expérimentales, les aires d'alimentation en eau potable ainsi qu'un secteur de fouilles archéologiques. Elle évite également la grande majorité des refuges biologiques existants et projetés, de même que le parc national d'Aiguebelle, situé plus au sud, et les aires de concentration d'oiseaux aquatiques.

Sept projets de refuges biologiques y sont tout de même présents, en plus de deux refuges biologiques établis.

La zone d'étude croise plusieurs rivières présentant des parcours canotables, dont la rivière Harricana et sa réserve aquatique projetée. Elle ne touche toutefois pas les plus grands lacs et les concentrations de zones de villégiature.

Elle recoupe aussi plusieurs eskers. En raison de la présence de ces dépôts, des carrières et sablières sont présentes dans la zone d'étude.

Principaux défis environnementaux et techniques

À la lumière des connaissances actuelles, les défis environnementaux du projet sont essentiellement les suivants :

- la traversée de territoires valorisés pour la villégiature, la chasse et la pêche ;
- l'intégration de la ligne en zone agricole protégée ;
- la présence de nombreux milieux humides et cours d'eau ;
- la présence d'eskers ;
- la traversée de la rivière Harricana ;
- les activités forestières ;
- l'impact visuel de la ligne.

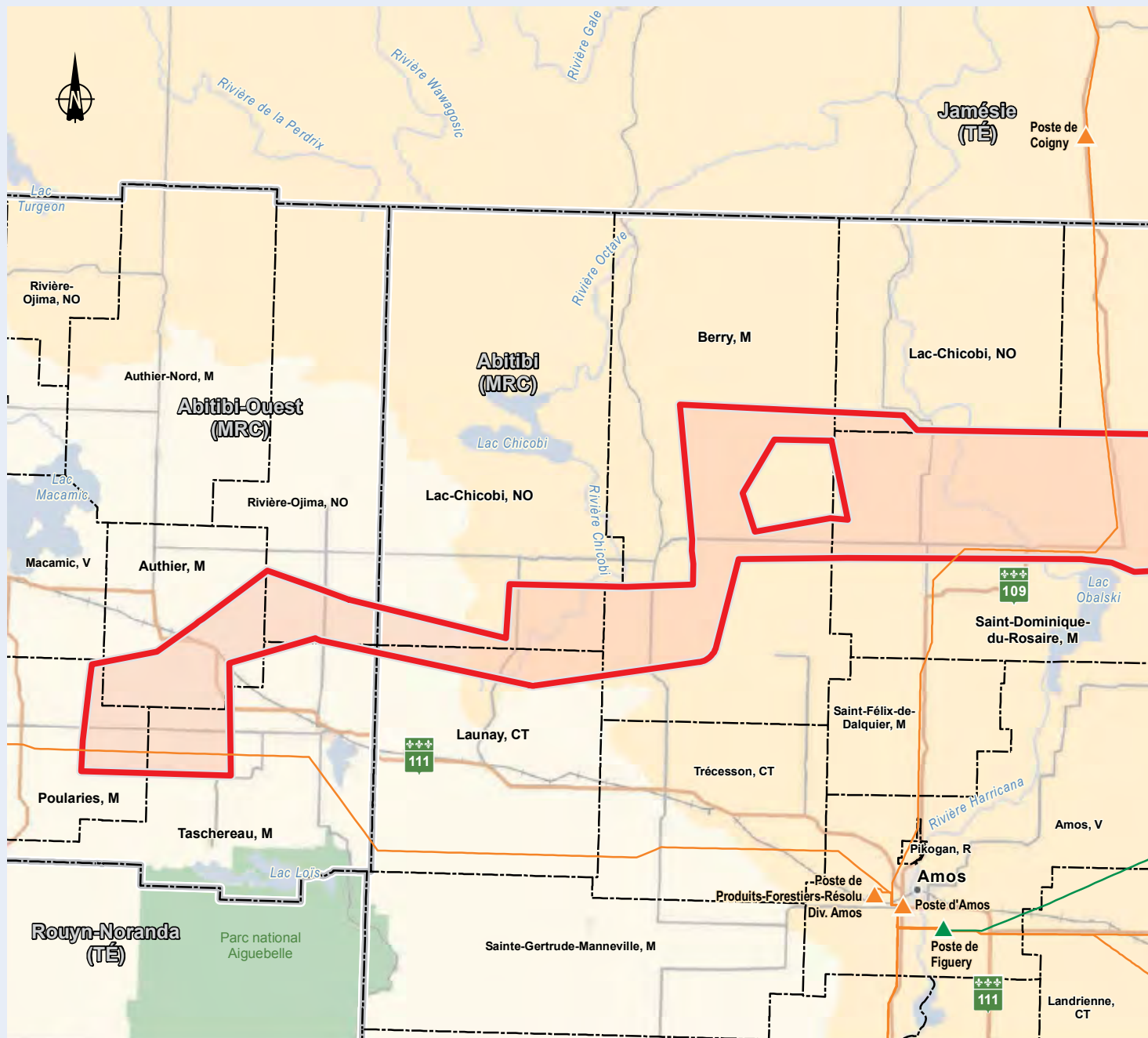
La présence de nombreux milieux humides et les accès au territoire constituent quant à eux les principaux défis au plan technique.

Études à venir

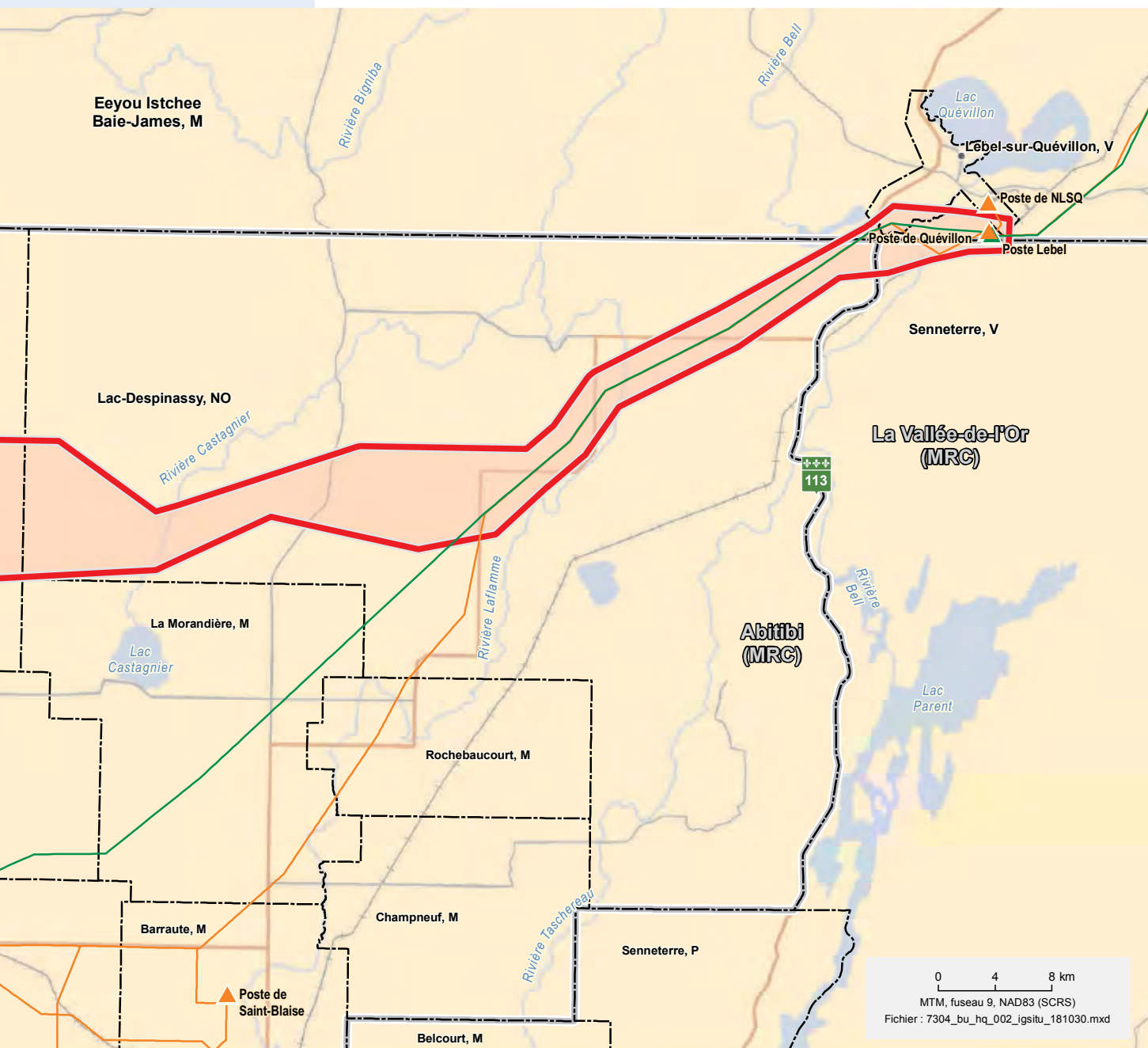
Au cours des prochains mois, Hydro-Québec entreprendra des inventaires techniques et environnementaux détaillés afin d'approfondir sa connaissance du milieu d'accueil du projet.

Les inventaires toucheront des thèmes comme la géomorphologie, l'hydrographie, l'utilisation du territoire, le récréotourisme, la végétation, la faune terrestre, les oiseaux, l'archéologie et le paysage.





ZONE D'ÉTUDE



Composante du projet

 Zone d'étude

Limites

 Territoire d'application des conventions nordiques

 Municipalité

 Municipalité régionale de comté (MRC) ou territoire équivalent (TÉ)

Postes et lignes de transport

 120 kV

 315 kV

Communications à venir

Information générale

À l'automne 2018, l'équipe de projet rencontrera des gestionnaires et groupes concernés par la zone d'étude pour :

- expliquer la raison d'être du projet ;
- présenter la zone d'étude ;
- recueillir les préoccupations et connaître des éléments sensibles ou enjeux en vue de déterminer le tracé de la ligne et l'emplacement du poste projetés ;
- expliquer les étapes à venir si le projet devait aller de l'avant.

Consultation sur les tracés de ligne et emplacements de poste

À la lumière des rencontres précédentes et des études en cours, Hydro-Québec élaborera des variantes, c'est-à-dire différents tracés de ligne et emplacements de poste possibles. Elle comparera ensuite ces variantes et entreprendra une nouvelle étape de consultation du milieu afin de choisir les solutions de moindre impact sur les plans social, environnemental, technique et économique.

Solution retenue

Au printemps 2019, l'équipe de projet devrait être en mesure de rencontrer à nouveau les gens du milieu pour :

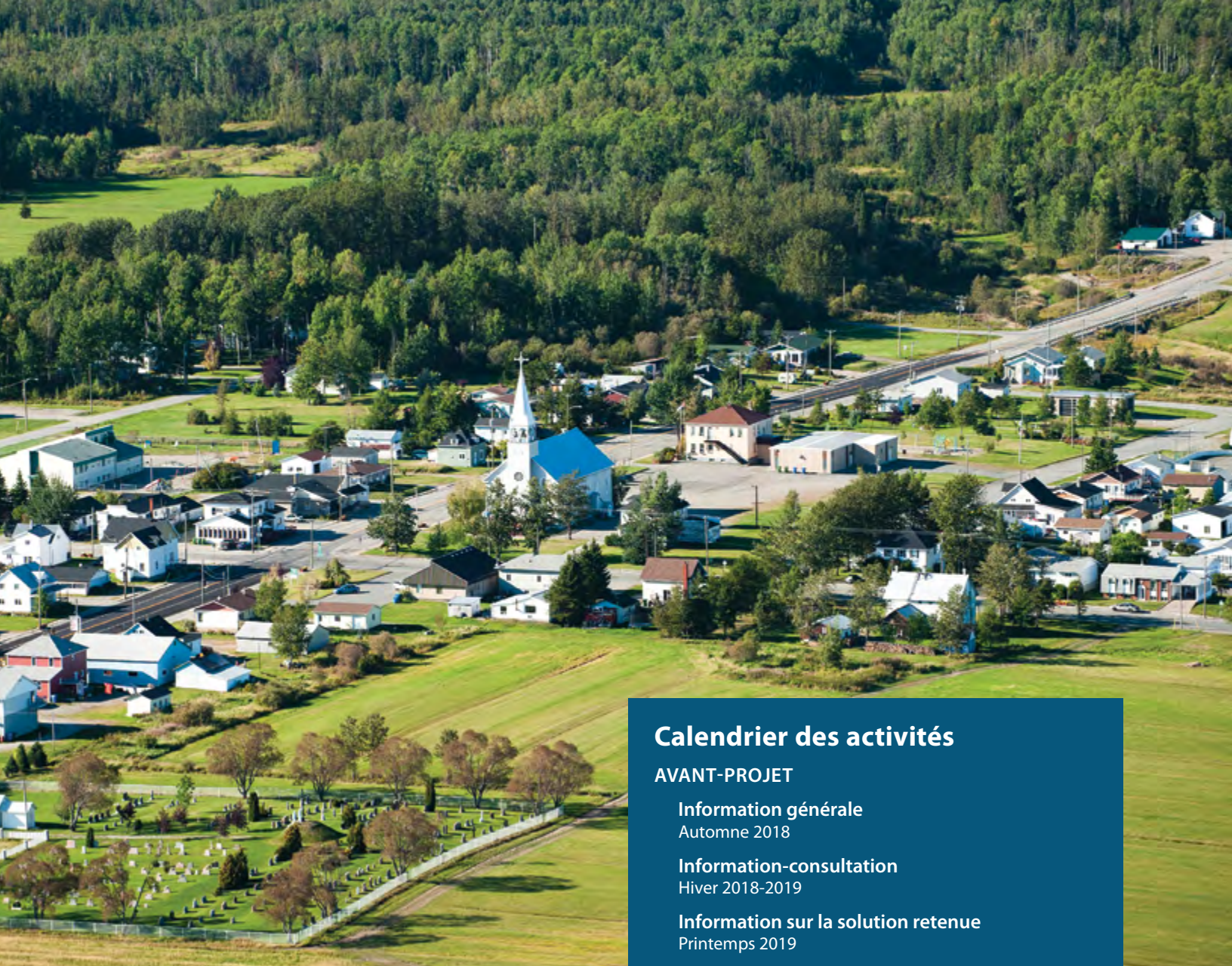
- transmettre l'information sur le tracé de ligne et l'emplacement de poste qui présenteront le moins d'impact ainsi que sur les motifs qui ont guidé ces choix ;
- expliquer le suivi des préoccupations exprimées ;
- présenter les mesures d'atténuation et les étapes d'autorisation à venir.

Aussi, elle devrait pouvoir présenter les stratégies de construction et le potentiel de retombées économiques régionales si le projet est effectivement autorisé.



POSTE LEBEL

Ville de Lebel-sur-Quévillon



Municipalité de Poularies

Calendrier des activités

AVANT-PROJET

Information générale

Automne 2018

Information-consultation

Hiver 2018-2019

Information sur la solution retenue

Printemps 2019

AUTORISATIONS

Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement

Hiver 2019-2020

Autorisations gouvernementales

Hiver 2019-2020 – été 2021

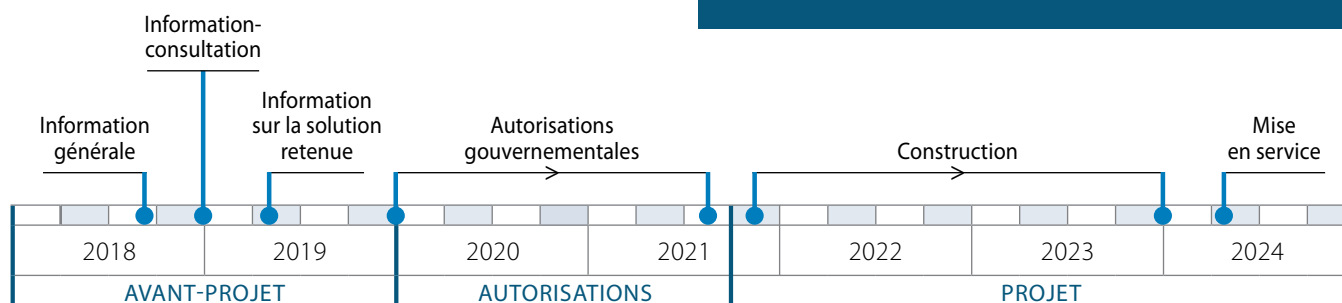
PROJET

Construction

Automne 2021 – hiver 2023-2024

Mise en service du poste et de la ligne

Printemps 2024



Pour plus d'information

Ligne INFO-PROJETS Abitibi-Témiscamingue
et Nord-du-Québec : 1 833 364-5384

Abitibi-Témiscamingue

DIANE GUILLEMETTE

Conseillère – Relations avec le milieu
guillemette.diane@hydro.qc.ca

SYLVIANE LEGAULT

Conseillère – Relations avec le milieu
legault.sylviane@hydro.qc.ca

Nord-du-Québec

RICHARD SIMARD

Conseiller – Relations avec le milieu
simard.richard.3@hydro.qc.ca

Relations avec les communautés autochtones

LUC DUQUETTE

Conseiller – Relations avec les autochtones
duquette.luc@hydro.qc.ca



Municipalité de Berry

www.hydroquebec.com

